

## Vous avez envie de pratiquer le théâtre au TAPS ?

Nous vous invitons à prendre en compte quelques informations pratiques et éléments importants avant votre inscription.

### Les ateliers de théâtre du TAPS en 2021-2022

Les ateliers sont ouverts à celles et ceux qui veulent découvrir ou parfaire leur connaissance du jeu théâtral. Tous les niveaux sont mélangés. Cette activité nécessite du temps et de l'assiduité.

Les ateliers ont lieu **une fois par semaine de 20h à 22h ou les samedis pour les 15-20 ans de 14h à 16h et de 16h30 à 18h30**

de septembre à juin (hors vacances scolaires)

Une sortie d'atelier est prévue au mois de juin 2022. Ce moment permet de s'exposer au regard d'un public, il prend une forme légère et est considéré comme une restitution plus que comme un spectacle.

La pratique théâtrale au TAPS se veut être, avant tout, une approche et une découverte de l'univers d'un·e artiste, de thématiques et/ou d'auteur·e·s.

### Les inscriptions

Les ateliers de la saison dernière ont été bousculés par la crise sanitaire et le TAPS a souhaité proposer aux participants une inscription prioritaire. Mais quelques places seront disponibles.

Les fiches d'inscription (cf page 3) sont à renvoyer au plus tard le **06/09/2021** à [sylvie.darroman@strasbourg.eu](mailto:sylvie.darroman@strasbourg.eu)

### Comment se passent les sélections ?

Chaque artiste constitue son groupe d'après son projet. Les critères de sélection pris en compte sont variables : le nombre d'hommes, de femmes, l'âge, l'expérience d'une autre pratique artistique ou sportive, un intérêt pour une activité spécifique ou un passe-temps... ainsi que le nombre d'ateliers déjà pratiqués précédemment au TAPS.

Il n'y aura pas d'audition artistique. Que vous soyez débutant·e ou que vous ayez déjà fait du théâtre, les ateliers sont ouverts à tous les niveaux !

Si vous êtes retenu·e dans un groupe, vous serez contacté·e par l'artiste.

S'il n'y a pas assez de place dans le groupe qui vous intéresse, vous en serez informé·e par Sylvie Darroman et inscrit·e sur une liste d'attente si vous le souhaitez.



TAPS, Théâtre Actuel et Public de Strasbourg  
**Ateliers de pratique artistique**  
Saison 2021-2022

---

**Le déroulement des ateliers**

**Les ateliers démarrent la semaine du 27 septembre.**

Vous pourrez participer à 2 séances d'essai. Au terme de la 2<sup>ème</sup> séance vous vous engagerez par le paiement de votre participation :

**de septembre 2021 à juin 2022**  
**230 € plein tarif, 170 € tarif réduit** (étudiants, demandeurs d'emploi)

Les ateliers auront lieu :

**au Caveau du TAPS Scala, 96 route du Polygone, 67100 Strasbourg**  
**ou**  
**à la Fabrique de théâtre, 10 rue du Hohwald, 67000 Strasbourg**

Aucun remboursement ne sera accordé.

Il faudra également prévoir l'achat de 2 billets de spectacles pour un total de 12€.

Pour vous inscrire, merci de nous retourner la fiche d'inscription ci-dessous. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Sylvie Darroman :

[sylvie.darroman@strasbourg.eu](mailto:sylvie.darroman@strasbourg.eu) - 03 88 23 79 34

## Fiche de renseignements

Nom : .....

Prénom : ..... Âge : .....

Adresse : .....

.....

..... N° téléphone : .....

E-mail : .....

Profession (facultatif, peut inspirer les artistes).....

Expérience théâtrale / autres pratiques artistiques (danse, musique, cirque...) :

.....

.....

Qu'attendez-vous d'un atelier de pratique théâtrale ?

.....

.....

Atelier adulte - Quel atelier aimeriez-vous suivre ? Complétez par le jour (Lundi – Bruno / Mardi – Cécile / Mercredi – Aude / Jeudi – Marion / Vendredi – Muriel Inès) et classez par ordre de préférence :

1. Atelier du .....

2. Atelier du .....

3. Atelier du .....

4. Atelier du .....

5. Atelier du .....

Atelier 15-20 ans - Quel atelier aimeriez-vous suivre ? Complétez par le créneau horaire (Samedi 14h à 16h – Emma / Samedi 16h30 à 18h30 – Morgane) :

6. Atelier du .....

7. Atelier du .....

Avez-vous déjà participé à un/des atelier(s) au TAPS ? Si oui, combien ? Avec qui ? Quand ?

.....

Avez-vous déjà déposé une fiche d'inscription au TAPS qui n'a pas été retenue ? Quand ?

.....

Comment avez-vous eu l'information de cet atelier ?

.....

En cochant cette case, vous acceptez de recevoir ponctuellement des informations sur l'actualité du TAPS et l'invitation aux présentations de saison. Votre adresse nous permet également de vous faire part d'éventuels changements de programme et ne sera pas communiquée à des tiers.

À l'issue de la deuxième séance les participant·e·s s'engagent pour la saison par le règlement des frais d'inscription. Aucun remboursement n'est accordé en cas de désistement en cours d'année.